

# FICHER DE TRAVAIL COOPERATIF :

## Vie sociale

Le congrès de Bordeaux a permis à notre chantier de travail de préciser ses objectifs et surtout de se donner les structures lui permettant de mieux fonctionner sur le plan national.

De nos réunions de travail, il ressort une **constatation** :

Qu'ils soient dans les C.E.T., lycées, S.E.S. ou classes C.P.P.N., les adolescents demandent à faire des enquêtes sur leur milieu de vie. Ils ont pris conscience que l'école jusqu'ici, a vécu trop repliée sur elle-même sans tenir compte des réalités du monde qui l'entourent.

### LE MOUVEMENT DE L'I.C.E.M. A-T-IL REPONDU A CETTE DEMANDE ?

L'économique tient une grande place dans notre vie quotidienne et malgré cela cet aspect est à peine évoqué dans les classes, mêmes dans celles où le vécu de l'enfant est à la base de toutes les activités !

Si les travaux effectués sur l'économie ont connu peu d'impact dans le mouvement, n'est-ce pas parce qu'il manquait un outil de travail ?

Il ne s'agit pas pour nous d'empiéter sur les travaux de ces secteurs mais d'être complémentaires. Comme l'ont dit fort justement des camarades étrangers, ces fiches peuvent constituer des **outils d'éveil** à ces problèmes.

### LE CHANGEMENT DE TITRE DE NOTRE CHANTIER :

Le nouveau titre F.T.C. *Vie sociale* précise mieux les objectifs que nous nous proposons : créer des fiches facilitant le travail de recherche des enfants sur tout ce qui concerne leur milieu de vie et par conséquent leur vie sociale ; des fiches qui ne se contentent pas de leur donner des informations mais qui les amènent à se **prendre en charge** dès l'école.

Ce sont les objectifs qu'il se propose, la pensée qui l'anime qui donnent sa valeur à un outil. Cela me semble d'autant plus important à réaffirmer à un moment où «certains» n'hésitent pas à dire que remplir des imprimés, c'est initier les adolescents à la vie économique et préparer leur entrée dans la vie active. Si cela est utile, ce n'est sûrement pas suffisant, car nous voulons qu'ils soient capables de prendre des responsabilités et ne se contentent pas de vivre en assistés.

C. LERAY

### LES DIFFERENTS SECTEURS DE NOTRE CHANTIER DE TRAVAIL :

— VIE ECONOMIQUE ET EDUCATION DU CONSOMMATEUR : Annie BELLOT (classes C.P.P.N., C.P.A.), C.E.S. J.-Verne, Le Pontet 84130.

— INFORMATIONS DE LA PRESSE ECRITE ET AUDIO-VISUELLE : Germain RAOUX (classes C.P.P.N., C.P.A., C.E.S.).

— INFORMATIONS DE LA PRESSE ECRITE ET AUDIO-VISUELLE : Germain RAOUX (classes ados de lycée), avenue de Salonique, Nantes.

— MONDE DU TRAVAIL ET PROBLEMES SOCIAUX : Andrée NAUDIN (classes C.P.P.N., C.P.A., C.E.G.), Sauze Vausais 79190 ; Christian LERAY, E.N.P., avenue du Haut-Sancé, Rennes.

— LIAISON AVEC LES PAYS ETRANGERS : Delgado CAMACHO, Espagne ; Sonia FREIRE, Brésil.

Si tu désires te joindre à leur groupe de travail (la liste des participants te sera envoyée), envoie le feuillet encadré page suivante à Christian LERAY.

F.T.C. VIE SOCIALE	
 <p>Mme B... laisse couler de l'eau savonneuse sur le trottoir.</p>	 <p>Mlle T... traversait la rue sans précautions. Un cyclomoteur est projeté sur le sol...</p>
 <p>Le pot de fleurs vient de heurter la tête de J...</p>	La responsabilité civile
<p>Colle un article de journal ou dessine une autre scène illustrant la responsabilité.</p>	
<p>Même si tu n'y es pour rien, le code civil met à ta charge la réparation de tous les dommages causés à autrui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Par les personnes dont tu as à répondre (enfants mineurs) ;</li> <li>— Par les animaux que tu possèdes ;</li> <li>— Par les bâtiments dont tu es propriétaire ;</li> <li>— Par les choses que tu as sous ta garde.</li> </ul>	

F.T.C. : VIE SOCIALE	
 <p>Moi, j'ai voulu me rapprocher de mon boulot, mais il n'y a rien à moins de 2 000 F par mois.</p>	 <p>Nous, on peut pas avoir un H.L.M., nos revenus sont trop bas.</p>
 <p>Nous on a trouvé un logement mais c'est presque à deux heures de mon travail.</p>	 <p>Moi, ça fait plus d'un an que je suis sur la liste d'attente H.L.M.</p>
<p>Résume les problèmes de logement que connaissent ces personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Interroge les gens dans la rue et compare leurs problèmes avec ceux que tu viens de classer, notamment l'horaire pour se rendre à leur travail, pour emmener leurs enfants à l'école.</li> <li>— Renseigne-toi auprès de l'organisme d'H.L.M. de ta ville : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Sur les conditions pour obtenir un logement H.L.M. ou I.L.M ;</li> <li>* Les formulaires à remplir ;</li> <li>* Faut-il attendre longtemps ?</li> <li>* Quel est le montant des charges ?</li> </ul> </li> <li>— Dans ta ville : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Que trouve-t-on comme logements dans le centre ?</li> <li>— Où sont placés les H.L.M. ?</li> <li>* Y a-t-il beaucoup d'espaces verts.</li> </ul> </li> </ul>	
Le droit au logement	

## FICHER DE TRAVAIL COOPERATIF

- Nom.....  
 Adresse personnelle.....  
 Adresse de l'école.....
- Je désire participer aux travaux du secteur : ECONOMIE ET EDUCATION DU CONSOMMATEUR - INFORMATIONS DE LA PRESSE - MONDE DU TRAVAIL ET PROBLEMES SOCIAUX.
    - Pour fabriquer des fiches ;
    - Pour essayer des fiches en classe de .....
  - J'ai déjà réalisé des fiches de .....
  - Je désire réaliser des fiches utilisant la bande dessinée : OUI - NON.
- (Raye les mentions inutiles.)

### LA SECURITE SOCIALE

— Renseigne-toi si la caisse primaire de sécurité sociale de ton département a passé une convention avec les pharmaciens, **pour le droit au tiers payant.**

— Si oui, la caisse de sécurité sociale **paye directement au pharmacien la totalité des frais engagés :**

- \* Pour les accidents de travail ;
- \* Les maladies professionnelles ;
- \* Interventions chirurgicales ;
- \* 70 % pour les autres cas.

— **Comment l'obtenir ?**

- \* **Présenter au pharmacien** sa feuille de maladie ;
- \* Sa carte d'immatriculation à la sécurité sociale ;
- \* Son attestation d'emploi délivrée par l'employeur pour l'année ou à défaut son dernier bulletin de paie ;
- \* **Le pharmacien remplit une délégation de paiement qui lui permettra de se faire rembourser ;**
- \* Tu peux alors te faire rembourser une partie des 30 % restant par ta mutuelle.

Le tiers-payant : un droit pour les assurés sociaux

### F.T.C. VIE SOCIALE

— la loi de 1972 précise que la **durée d'un placement ne doit pas dépasser trois mois ;**

— Mais elle ajoute : « **sauf exception** » : c'est la porte ouverte aux dépannages des entreprises et la possibilité d'être renvoyé à tout moment car en dépendant d'une agence temporaire, **tu sers deux maîtres à la fois :**

\* Selon la loi tu es employé d'une agence où tu ne travailles pas ;

\* Tu travailles dans une entreprise qui ne te compte pas parmi ses ouvriers et qui peut te renvoyer dès qu'elle n'a plus besoin de tes services ;

\* Renseigne-toi auprès de l'**agence pour l'emploi de ta ville** pour savoir s'il n'y a pas d'autres solutions (stage en centre de F.P.A. par exemple), avant de signer un contrat avec une agence de travail temporaire.

Le travail temporaire

## PUBLICATIONS DE L'ECOLE MODERNE FRANÇAISE - Pédagogie FREINET

### ABONNEMENTS 1975-1976

Vous avez renouvelé votre abonnement à *L'Éducateur* : merci !

Vous nous rendrez un autre service en rappelant à vos collègues qu'aucun abonnement ne sera reconduit tacitement et que seuls recevront les publications souhaitées les abonnés qui auront payé leur abonnement pour 1975-76.

●  
MERCI POUR LA C.E.L. !

REVUES	TARIF	
	France	Etranger
Supplément BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL	43 F	53 FF
BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL	64 F	80 FF
BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL JUNIOR	42 F	54 FF
BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL 2° DEGRÉ	36 F	45 FF
DOCUMENTS SONORES DE LA BT	35 F	44 FF
L'ÉDUCATEUR	56 F	84 FF
BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL RECHERCHES	52 F	67 FF
ART ENFANTIN ET CRÉATIONS et Suppl.	70 F	81 FF
ART ENFANTIN ET CRÉATIONS (seul)	45 F	55 FF
BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL SONORE	95 F	108 FF
LA BRÈCHE	37 F	52 FF

à l'ordre de P. E. M. F. B. P. 282  
 06 403 CANNES  
 CCP Marseille 1145-30